



# Adaptations du fichier des coûts par cas en vue du relevé des données 2021 (données 2020)

Sous réserve de modifications.

La version en langue allemande fait foi.

Version du 15.02.2019	
-----------------------	--

© 2019 SwissDRG SA, Berne, Suisse

---

## Indexe

<b>1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....</b>	<b>2</b>
<b>2. FICHIER DES COÛTS PAR CAS.....</b>	<b>3</b>
2.1. VARIABLES PRÉVUES POUR LE RELEVÉ 2021 (DONNÉES 2020) – 80 COLONNES .....	3
2.2. FORMAT DU FICHIER DES COÛTS PAR CAS – 80 COLONNES .....	6
2.3. VARIABLES PRÉVUES POUR LE RELEVÉ 2021 (DONNÉES 2020) – 28 COLONNES .....	7
2.4. FORMAT DU FICHIER DES COÛTS PAR CAS – 28 COLONNES .....	8
<b>3. CONTACT .....</b>	<b>8</b>

---

## 1. Remarques préliminaires

SwissDRG SA a déjà décidé en 2015 d'appliquer le relevé de l'unité finale d'imputation du cas administratif REKOLE® dès le relevé des données 2017 (données 2016)<sup>1</sup>. Il en résulte que SwissDRG SA disposera d'informations plus détaillées sur les coûts par cas, de suite le calcul du catalogue des forfaits par cas pourra être plus précis. L'alignement du fichier des coûts par cas à l'unité finale d'imputation du cas administratif REKOLE® se fait sous respect des modifications apportées par la commission technique comptabilité H+ (REK)<sup>2</sup>. Suite aux deux décisions REK pour la Psychologie (18\_001) et le Laboratoire de cathétérisme cardiaque (18\_003) le fichier des coûts par cas doit être adapté pour les données 2020 (relevé 2021). Le nombre total de 28 respectivement 80 colonnes ainsi que l'ordre des variables existantes restent inchangés. La livraison en format de 28 colonnes n'est désormais possible que pour TARPSY et ST Reha. Dans le chapitre suivant les deux formats avec les modifications sont marquées en jaune.

Il convient de noter que les coûts par cas, les coûts d'utilisation des immobilisations inclus, doivent obligatoirement être déterminés en appliquant REKOLE® dès les données 2021 (relevé 2022) au plus tard dans les cliniques avec un mandat de prestations de psychiatrie et de réadaptation.<sup>3</sup>

Dans ce contexte SwissDRG SA a décidé d'unifier le format des fichiers de coûts par cas pour les livraisons de données dans tous les domaines. Pour accorder le temps suffisant pour les adaptations nécessaires aux fournisseurs de données et autres parties concernées, un délai transitoire a été fixé. Par conséquent dès les données de 2021 (relevé 2022), la livraison des données de coûts pour tous les domaines (somatique aiguë, psychiatrie, réadaptation) ne sera plus possible qu'en format avec 80 colonnes.

---

<sup>1</sup> SwissDRG SA, [décision du Conseil d'administration](#) du 03 septembre 2015.

<sup>2</sup> H+, Commission technique comptabilité (REK), [décisions REK](#).

<sup>3</sup> SwissDRG SA, [décision du Conseil d'administration](#) du 07 décembre 2018.

## 2. Fichier des coûts par cas

### 2.1. Variables prévues pour le relevé 2021 (données 2020) – 80 colonnes

N°	Variable	Désignation	
<b>Données référentielles générales</b>			
1	year	Année des données	
2	4.6.V01	Numéro du cas administratif (voire variable rangée 663 de la ligne MD)	[clé primaire]
<b>Coûts indirects</b>			<b>Plan comptable H+ Kontenrahmen<sup>2</sup></b>
3	v101	Médicaments	400
4	v102	Sang et produits sanguins	400
5	v103	Matériel médical	401
6	v104	Implants	401
7	v105	Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers (non-compris honoraires médicaux)	405
8	v106	Honoraires médicaux (non-soumis aux assurances sociales)	405
9	v107	Honoraires de médecins, médecins hospitaliers (soumis aux assurances sociales)	380
10	v108	Honoraires de médecins, médecins agréés (soumis aux assurances sociales)	381
11	v109	Transports de patients fournis par des tiers	480
12	v110	Autres prestations de tiers liées au patient	485
13	v111	Autres frais liés aux patients	486
<b>Coûts indirects</b>			<b>Centre de charges obligatoire REKOLE<sup>®</sup></b>
14	v200	Administration des patients, Coûts indirects sans CUI	(10)
15	v201	Administration des patients, CUI <sup>1</sup>	(10)
16	v210	Salles d'opérations, Coûts indirects sans CUI	(20)
17	v211	Salles d'opérations, CUI <sup>1</sup>	(20)
18	v212	Corps médical de la salle d'opération - Activités 6a <sub>1</sub> , Coûts indirects sans CUI	(31)
19	v213	Corps médical de la salle d'opération - Activités 6a <sub>1</sub> , CUI <sup>1</sup>	(31)
20	v220	Anesthésie, Coûts indirects sans CUI	(23)
21	v221	Anesthésie, CUI <sup>1</sup>	(23)
22	v230	Soins intensifs (SI), Coûts indirects sans CUI	(24)
23	v231	Soins intensifs (SI), CUI <sup>1</sup>	(24)
24	v232	Corps médical des SI - Activités 6b <sub>1</sub> , Coûts indirects sans CUI	(31)
25	v233	Corps médical des SI - Activités 6b <sub>1</sub> , CUI <sup>1</sup>	(31)
26	v240	Centres d'Intermediate Care reconnus (IMC), Coûts indirects sans CUI	(38)
27	v241	Centres d'Intermediate Care reconnus (IMC), CUI <sup>1</sup>	(38)
28	v242	Corps médical des IMC - Activités 6b <sub>2</sub> , Coûts indirects sans CUI	(31)
29	v243	Corps médical des IMC - Activités 6b <sub>2</sub> , CUI <sup>1</sup>	(31)
30	v250	Urgences, Coûts indirects sans CUI	(25)
31	v251	Urgences, CUI <sup>1</sup>	(25)

N°	Variable	Désignation	Centre de charges obligatoire REKOLE®
<b>Coûts indirects</b>			
32	v252	Corps médical des urgences - Activités 6b <sub>3</sub> , Coûts indirects sans CUI	(31)
33	v253	Corps médical des urgences - Activités 6b <sub>3</sub> , CUI <sup>1</sup>	(31)
34	v260	Procédé d'imagerie médicale, Coûts indirects sans CUI	(26)
35	v261	Procédé d'imagerie médicale, CUI <sup>1</sup>	(26)
36	v270	Salle d'accouchement, Coûts indirects sans CUI	(27)
37	v271	Salle d'accouchement, CUI <sup>1</sup>	(27)
38	v272	Corps médical de la salle d'accouchements - Activités 6b <sub>4</sub> , Coûts indirects sans CUI	(31)
39	v273	Corps médical de la salle d'accouchements - Activités 6b <sub>4</sub> , CUI <sup>1</sup>	(31)
40	v280	Médecine nucléaire et radiooncologie, Coûts indirects sans CUI	(28)
41	v281	Médecine nucléaire et radiooncologie, CUI <sup>1</sup>	(28)
42	v290	Laboratoire, Coûts indirects sans CUI	(29)
43	v291	Laboratoire, CUI <sup>1</sup>	(29)
44	v300	Dialyse, Coûts indirects sans CUI	(30)
45	v301	Dialyse, CUI <sup>1</sup>	(30)
46	v310	Corps médical - Activités 1-5, Coûts indirects sans CUI	(31)
47	V311	Corps médical - Activités 1-5, CUI <sup>1</sup>	(31)
48	v320	Physiothérapie, Coûts indirects sans CUI	(32)
49	v321	Physiothérapie, CUI <sup>1</sup>	(32)
50	v330	Ergothérapie, Coûts indirects sans CUI	(33)
51	v331	Ergothérapie, CUI <sup>1</sup>	(33)
52	v340	Logopédie, Coûts indirects sans CUI	(34)
53	v341	Logopédie, CUI <sup>1</sup>	(34)
54	v350	Thérapies non médicales et conseils, Coûts indirects sans CUI	(35)
55	v351	Thérapies non médicales et conseils, CUI <sup>1</sup>	(35)
56	v360	Diagnostic médical et thérapeutique, Coûts indirects sans CUI	(36)
57	v361	Diagnostic médical et thérapeutique, CUI <sup>1</sup>	(36)
58	v362	Corps médical du diagnostic médical et thérapeutique - Activités 6b <sub>5</sub> , Coûts indirects sans CUI	(31)
59	v363	Corps médical du diagnostic médical et thérapeutique - Activités 6b <sub>5</sub> , CUI <sup>1</sup>	(31)
60	v370	Soins, Coûts indirects sans CUI	(39)
61	v371	Soins, CUI <sup>1</sup>	(39)
62	v380	Hôtellerie chambre, Coûts indirects sans CUI	(41)
63	v381	Hôtellerie chambre, CUI <sup>1</sup>	(41)
64	v390	Hôtellerie cuisine, Coûts indirects sans CUI	(42)
65	v391	Hôtellerie cuisine, CUI <sup>1</sup>	(42)
66	v400	Hôtellerie service, Coûts indirects sans CUI	(43)
67	v401	Hôtellerie service, CUI <sup>1</sup>	(43)

N°	Variable	Désignation	Centre de charges obligatoire REKOLE®
<b>Coûts indirects</b>			
68	v410	Autres fournisseurs de prestations, Coûts indirects sans CUI	(44)
69	v411	Autres fournisseurs de prestations, CUI <sup>1</sup>	(44)
70	v420	Pathologie, Coûts indirects sans CUI	(45)
71	v421	Pathologie, CUI <sup>1</sup>	(45)
72	v460	Psychologie, Coûts indirects sans CUI	(40)
73	v461	Psychologie, CUI <sup>1</sup>	(40)
74	v440	Service de sauvetage et d'ambulance (uniquement transports secondaires), Coûts indirects sans CUI	(77)
75	v441	Service de sauvetage et d'ambulance (uniquement transports secondaires), CUI <sup>1</sup>	(77)
76	v450	Laboratoire de cathétérisme cardiaque, Coûts indirects sans CUI	(21)
77	v451	Laboratoire de cathétérisme cardiaque, CUI <sup>1</sup>	(21)
78	v452	Corps médical du laboratoire de cathétérisme cardiaque – Activités 6a <sub>2</sub> , Coûts indirects sans CUI	(31)
79	v453	Corps médical du laboratoire de cathétérisme cardiaque - Activités 6a <sub>2</sub> , CUI <sup>1</sup>	(31)
<b>Champs de réserve</b>			
80		<i>Champs de réserve, laisser vide</i>	

1) Comptes H+ 442, 444, 448 (voire REKOLE®, plan comptable H+, 2014)

2) Les comptes H+ 403 et 404 ne sont plus considérés comme coûts directs selon le relevé de l'unité finale d'imputation REKOLE. Ces coûts sont calculés comme coûts indirects.

## 2.2. Format du fichier des coûts par cas – 80 colonnes

Pour une livraison des données à SwissDRG SA réussie, le fichier doit remplir les critères suivants :

- Le fichier est livré sous format de texte (ISO 8859-1) affecté de l'extension .txt ou .dat.
- Chaque ligne du fichier des coûts par cas correspond à un cas.
- **Le fichier contient 80 variables.**
- Les variables sont séparées par des Pipes (ASCII-Code 124 : „|“).
- **La dernière variable d'une ligne ne termine pas avec une pipe, chaque ligne contient donc 79 pipes.**
- Le CRLF (ASCII-Codes 13 et 10) est utilisé comme saut de ligne.
- Le fichier **ne doit pas contenir** de noms de variables.
- Les variables de coûts ne peuvent contenir que des chiffres, non pas des lettres.
- **Les chiffres ne doivent pas contenir de formatage comme séparateur de milliers, virgules inversées, espace etc.**
- **Le point est utilisé comme séparateur décimal (par ex. 1234.50).**
- Certaines variables doivent rester vides, comme noté dans la description.
- La clé primaire dans la **2e colonne** correspond à la variable 4.6.V01 de la statistique médicale. Celle-ci ne permet pas de double réponse et de champs vides.
- Chaque cas doit contenir des coûts d'utilisation des immobilisations, des valeurs négatives ne sont pas tolérées.

### 2.3. Variables prévues pour le relevé 2021 (données 2020) – 28 colonnes

N°	Variable	Description	
<b>Informations générales</b>			
1	REE	Numéro de l'établissement (satellite santé du REE)	
2	year	Année des données	
3	4.6.V01	Numéro du cas (cf. variable 663 de la ligne MD)	<b>[CLÉ PRIMAIRE]</b>
<b>Coûts directs</b>			<b>Plan comptable H+<sup>2</sup></b>
4	v10	Médicaments	400
5	v11	Sang et produits sanguins	400
6	v12	Implants	401
7	v13	Matériel médical	401
8	v14	Honoraires de médecins – médecins hospitaliers	380
9	v15	Honoraires de médecins – médecins agréés (soumis aux assurances sociales)	381
10	v16	Honoraires de médecins – médecins agréés (non-soumis aux assurances sociales)	405*
11		<i>Champs de réserve, laisser vide</i>	
12	v19	Autres coûts directs	403 + 404 + 405** + 480 + 485 + 486
<b>Coûts indirects</b>			<b>Centre de charges obligatoire REKOLE®</b>
13	v20	Salles d'opérations <b>et laboratoire de cathétérisme cardiaque</b>	(20) <b>+</b> (21)
14	v21	Unités de soins intensifs (SI) et intermediate care (IC)	(24)
15	v22	Urgences	(25)
16	v23	Imagerie médicale et médecine nucléaire	(26) + (28)
17	v24	Laboratoire interne (y inclus don du sang)	(29)
18	v25	Dialyse	(30)
19	v26	Corps médical	(31)
20	v27	Thérapies non médicales et conseil (physiothérapie, ergothérapie, logopédie, conseil en diététique, thérapie d'activation)	(32) + (33) + (34) + (35)
21	v28	Diagnostic médical et thérapeutique	(36)
22	v29	Soins	(39)
23	v30	Hôtellerie	(41) + (42) + (43)
24	v31	Salle d'accouchement	(27)
25	v32	Anesthésie	(23)
26	v39	Autres fournisseurs de prestations	(44) + (45) + (10) + (77)***
<b>Variables supplémentaires</b>			<b>Plan comptable H+</b>
27	A1	Total des coûts d'utilisation des immobilisations (CUI)	
<b>28</b>	<b>v40</b>	<b>Psychologie</b>	<b>(40)</b>

\* Seulement la partie honoraire du compte 405 (cf. REKOLE®, plan comptable H+, 2014)

\*\* Compte 405 excepté les honoraires des médecins agréés non-soumis aux assurances sociales (cf. REKOLE®, plan comptable H+, 2014)

\*\*\* Sans les coûts des transports primaires



---

## 2.4. Format du fichier des coûts par cas – 28 colonnes

Pour une livraison des données à SwissDRG SA réussie, le fichier doit remplir les critères suivants :

- Le fichier est livré sous format de texte (ISO 8859-1) affecté de l'extension .txt ou .dat.
- Chaque ligne du fichier des coûts par cas correspond à un cas.
- **Le fichier contient 28 variables.**
- Les variables sont séparées par des Pipes (ASCII-Code 124 : „|“).
- **La dernière variable d'une ligne ne termine pas avec une pipe, chaque ligne contient donc 27 pipes.**
- Le CRLF (ASCII-Codes 13 et 10) est utilisé comme saut de ligne.
- Le fichier **ne doit pas contenir** de noms de variables.
- Les variables de coûts ne peuvent contenir que des chiffres, non pas des lettres.
- **Les chiffres ne doivent pas contenir de formatage comme séparateur de milliers, virgules inversées, espace etc.**
- **Le point est utilisé comme séparateur décimal (par ex. 1234.50).**
- Certaines variables doivent rester vides, comme noté dans la description.
- La clé primaire dans la **3e colonne** correspond à la variable 4.6.V01 de la statistique médicale. Celle-ci ne permet pas de double réponse et de champs vides.
- Chaque cas doit contenir des coûts d'utilisation des immobilisations, des valeurs négatives ne sont pas tolérées.

## 3. Contact

Madame Beatrice Balmer (SwissDRG)	031 544 12 27 <a href="mailto:datenerhebung@swissdrg.org">datenerhebung@swissdrg.org</a>
Madame Nadine Juvet (TARPSY)	031 544 12 28 <a href="mailto:datenerhebung@swissdrg.org">datenerhebung@swissdrg.org</a>
Monsieur Ivan Jivkov (ST Reha)	031 310 05 59 <a href="mailto:datenerhebung@swissdrg.org">datenerhebung@swissdrg.org</a>